

c'est de la diversion et c'est de la perte de temps. On fait accroire aux Canadiens que le problème fondamental en ce pays, c'est la «mécanique» de la formule d'amendement. Ce document n'est pas digne d'un étudiant en sciences politiques 101, lequel aurait écrit un meilleur document que cela. Ce texte résume tout simplement deux banalités qu'on connaît depuis toujours: la possibilité d'un modèle référendaire ou la possibilité d'un modèle d'assemblée constituante.

Monsieur le Président, depuis plusieurs années, tous les observateurs de la scène politique rêvent d'un tel processus. Mais on sait que cela ne fait pas partie des moeurs du Canada et que la formule d'amendement actuelle, qui exige l'unanimité, ne sera jamais modifiée pour faire place à cela.

Je comprends que le premier ministre soit pris de panique. Chaque fois qu'il prononce un discours, à un dîner-bénéfice, il doit annoncer un nouveau comité. C'est fort heureux qu'il n'y ait pas trop de dîners-bénéfices ces jours-ci, monsieur le Président!

Je pense que cette initiative est digne de la ligue mineure d'improvisation. On sait fort bien qu'il a commencé avec son espèce de Comité Spicer—qui est une farce monumentale—et même le Canada anglais le trouve ridicule alors qu'au Québec, on l'ignore complètement et maintenant, il vient de créer un comité sur la plomberie. Si on lui pose des questions, il serait prêt à créer un troisième comité sur le partage des pouvoirs et en insistant un peu plus, il nommerait probablement un quatrième comité, puis un cinquième et même un sixième.

La réalité, monsieur le Président, c'est que tous ces comités n'empêcheront pas le Québec de poursuivre sa démarche. Ceux et celles qui pensent vivre dans un monde avec des lunettes roses, en pensant qu'on va y faire du *business as usual*, se trompent. Je dis au premier ministre que lui-même dans ses discours précédant la fin du lac Meech, parlait de la dernière chance, parlait de la dernière possibilité. Aujourd'hui, s'il tente de faire revivre de vieux documents de sciences politiques, le premier ministre lui-même se berce d'illusions.

Monsieur le Président, je suis prêt à accepter la motion du Nouveau parti démocratique qui est beaucoup plus honnête à mon avis, car cette motion est beaucoup plus transparente et la position de son chef est beaucoup plus réaliste.

Monsieur le Président, ce comité sera un «pelletage de nuages» perpétuel et il n'y a rien à faire avec cela.

Mme Copps: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. DeBlois): L'honorable députée d'Hamilton-Est sur un rappel au Règlement.

Mme Copps: Monsieur le Président, on nous accorde dix minutes pour poser des questions au chef du Nouveau parti démocratique. C'est bien beau qu'il veuille faire un discours, j'aimerais en faire un également, mais ce sont des questions qu'il doit poser. Qu'il donne aux autres l'opportunité de poser des questions également parce qu'on est quand même des gens plus intéressés que lui à cette question.

[Traduction]

Mme McLaughlin: Monsieur le Président, je voudrais répondre brièvement aux observations de la députée en disant simplement qu'en dépit de nos divergences de vues je suis sûre que personne au Parti conservateur, au Parti libéral et au Nouveau Parti démocratique n'estime que parler du Canada est une perte de temps.

Des voix: Bravo!

M. Paul Martin (LaSalle—Énard): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la chef des néo-démocrates. Je dois dire que je pense qu'elle a perdu une fantastique occasion dans son discours. Je trouve remarquable qu'elle ait cru bon de commencer par quelques flèches, au lieu de placer le pays au-dessus des considérations politiques. Il n'est pas vrai que les libéraux soient opposés à ce débat. D'ailleurs, les trois partis se sont entendus pour tenir un débat d'une journée et elle aurait pu s'en rappeler.

Elle a dit très clairement que son parti était en faveur d'un Canada. C'est une déclaration remarquable aux yeux de ceux d'entre nous qui ont participé aux élections de 1988 au Québec, où son parti avait une vision clairement distincte de celle du reste du pays. C'est une déclaration remarquable pour ceux d'entre nous qui ont suivi l'élection partielle dans Laurier—Sainte-Marie où sa candidate, pour obtenir des voix, a tourné le dos au reste du Canada et elle, en tant que chef du parti néo-démocrate, ne l'a pas désavouée. C'est certainement une surprise pour ceux d'entre nous, au Québec, qui ont fréquemment entendu le député de Chambly prendre une position clairement contraire à celle de son parti. Ma question est celle-ci: Si elle est en faveur d'un Canada uni, comment se fait-il qu'elle ne le dit pas aux membres de son parti dans la province de Québec?

Mme McLaughlin: Monsieur le Président, je suis le chef du Nouveau Parti démocratique et son porte-parole. J'appuie le député de Chambly qui se prononce avec conviction en tant que Québécois pour la promotion des